

« Les ruptures de soins dans le parcours de
l'enfant et de l'adolescent »

Enjeux : La notion de parcours répond à la nécessaire évolution de notre système de santé afin d'optimiser la prise en charge. Pour l'enfant et l'adolescent, l'enjeu est particulièrement important car la prise en charge est transversale (prévention, sanitaire, médico-social et social), pluri-institutionnelle (Education Nationale, PJJ, ASE...) mais également parce qu'il s'agit d'assurer la continuité de la prise en charge à des temps différents, nouveau-né, enfant puis adolescent et bien entendu de mettre en place, quand cela est nécessaire, le relais vers la prise en charge adulte.

Objectif : Identifier les causes majeures de rupture dans le parcours du patient enfant et adolescent en psychiatrie. Il ne s'agit pas de faire un travail conceptuel ni de viser l'exhaustivité. Il s'agit d'identifier les écueils principaux dans un objectif de mise en place d'actions correctrices.

3 propositions d'actions :

1. **Mettre en place un répertoire territorial des ressources.** Il s'agit de disposer d'un outil d'information et d'orientation qui recense l'ensemble des structures sanitaires, médico-sociales et sociales de la région afin de permettre aux patients, à leurs familles et aux professionnels de santé d'identifier facilement la structure qui est en adéquation avec les besoins d'un patient donné à un moment donné.

Le déficit d'information a été pointé par tous les rapports successifs s'intéressant à la psychiatrie dont le dernier en date, le rapport Robiliard qui préconise de donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations récurrentes.

La nécessité de disposer de cet outil a également été pointé par le groupe de travail en charge des ruptures de parcours chez l'adulte. L'axe d'action est donc partagé.

2. **Faciliter l'accès aux soins.** La difficulté d'accès aux soins est liée à plusieurs facteurs dont la disparité de l'offre, inégalement répartie entre les territoires de santé de PACA, qu'elle soit publique ou privée, les délais d'attente pour une première consultation ou un suivi en CMPI ou CMPP, les possibilités réduites d'hospitalisation complète.

Cette problématique ancienne nécessite pour l'ARS de penser à nouveau ce que doit être l'offre de soins au niveau régional, pour la triade parents-BB, les enfants et les adolescents en définissant les soins qui doivent être délivrés à proximité et ceux plus spécialisés dont le recours peut être territorial ou régional et ceci dans un objectif de planification.

« Les ruptures de soins dans le parcours de l'enfant et de l'adolescent »

Propositions d'actions :

3. **Améliorer la coordination du parcours de soins :** le groupe de travail a souligné le chemin accompli en termes de coordination entre les secteurs sanitaire, médico-social et social ces dernières années. Des axes d'action ont pu se concrétiser comme le diplôme universitaire adolescent difficile qui permet aux acteurs du sanitaire et du médico-social de partager une formation commune ou la mise en place d'instances de coordination comme les maisons des adolescents ou le comité adolescents des Bouches du Rhône. Les efforts doivent être poursuivis en particulier en assurant la soutenabilité financière des actions déjà mises en œuvre.

2

Modalités et calendrier :

Action 1 : Répertoire territorial des ressources. Adossement du travail à celui mené par l'ORU PACA, futur ENRS qui prévoit de mettre en place un répertoire des ressources sanitaires et médico-sociales début 2015.

Action 2 : Accès aux soins. Groupe de travail ARS/ORU sur le parcours de soins des adolescents hospitalisés pour troubles psychiques en PACA mis en place en janvier 2015. 1^{ère} réunion du groupe expert des pédopsychiatres le 26 mars 2015.

Action 3 : Coordination. Mobilisation des acteurs/financeurs autour des MDA sur chaque territoire.

En savoir plus :

- Les comptes-rendus du groupe de travail pour les trois réunions qui se sont tenues en 2014.
- Le rapport d'information de l'Assemblée nationale de M Denys Robiliard « la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie » : ¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1662.asp>